

St Cloud (Inde) le 13 Octobre 1894

26, rue Dailly.

Monsieur,

Je regrette vivement de ne pouvoir
accéder au désir exprimé dans votre
lettre du 11 e.

J'ai contribué au début de votre
œuvre pour aider au commencement
qui est difficile en toutes choses,
mais je partage absolument l'opinion
émise dans votre brochure p. 45 & 46 :

„ Les auditeurs doivent toujours payer une
„ cotisation et cette cotisation, variable,
„ doit être néanmoins suffisante pour
„ couvrir les frais l'U. P. réglera
„ donc ses dépenses sur ses recettes de cotisations

Je ne crois pas qu'à la longue les
U. P. devraient vivre de subsides.

Recevez, Monsieur, l'assurance de
ma considération la plus distinguée

Charles Forger